



Le présent document se veut un apport à la réflexion et à la discussion dans les rangs de la FTQ, dans ses instances, dans ses syndicats sur les meilleures stratégies à mettre de l'avant pour faire barrage aux conséquences des lois adoptées en décembre par le gouvernement Charest et aux mesures anti-travailleurs et anti-sociales qu'il pourrait adopter d'ici la fin de son mandat.

La première partie de ce document est consacrée à la poursuite de la définition de notre plan d'action pour l'hiver et le printemps 2004, la deuxième, à la présentation d'une résolution-type en vue de l'adoption d'un *Pacte de solidarité syndicale*, et la troisième à la réflexion concernant le déclenchement éventuel d'une grève générale.

Février 2004

Projet de Plan de résistance de la FTQ aux mesures de démantèlement et d'appauvrissement du gouvernement Charest

Actions de riposte hiver-printemps 2004

Préambule

La grogne est toujours bien présente dans tous les coins du Québec. Le ferment de nos actions de l'automne dernier peut être réactivé devant l'insistance du gouvernement Charest à imposer envers et contre tous sa vision d'un Québec émasculé et égoïste.

Le gouvernement libéral de Jean Charest est un gouvernement légitimement élu, fruit de l'expression populaire lors d'un scrutin démocratiquement mené. Nous le reconnaissons.

Cependant, le parti au pouvoir n'est que le locataire de ce pouvoir, et non le propriétaire. Son droit d'usage ne comprend pas le droit au saccage ou au démantèlement. Notre maison, c'est le Québec. Nous ne laisserons personne la démolir.

Le gouvernement semble hanté par une obsession idéologique conservatrice dont l'un des effets les plus vicieux est la rupture du dialogue social. Il n'y a plus de dialogue possible lorsqu'on bâillonne son interlocuteur.

La FTQ considère de la toute première importance le maintien au Québec d'espaces d'expression démocratique pour l'ensemble des acteurs sociaux, sur lesquels la FTQ pourra continuer à exercer une politique de présence partout où les intérêts des travailleurs et travailleuses sont en jeu. Nous ne nous laisserons pas museler.

Nous devons maintenir la pression pour forcer ce gouvernement à revoir son plan de démantèlement des acquis de plus de quarante ans de luttes et d'avancées sociales au Québec. Nous devons continuer à conserver l'appui de l'opinion publique tout en élargissant par nos actions l'opposition populaire aux mesures Charest.

Nous ne sommes pas dupes. Derrière ces récentes attaques du gouvernement Charest, il y a un fil conducteur. On a planté les balises et éliminé les obstacles pour procéder au désengagement de l'état, au démantèlement de nos acquis, à la privatisation des services publics et à l'appauvrissement collectif. Pour y arriver, il fallait changer les règles du jeu et frapper vite et fort. Les droits syndicaux et collectifs ont été délibérément les premiers visés, les premiers attaqués.

Nous devons particulièrement réagir et riposter non seulement à toute nouvelle mesure législative du gouvernement nous attaquant collectivement, mais également lorsque, dans nos rangs, un groupe sera attaqué par les dispositions d'une loi déjà adoptée. Nous devons nous engager dans un véritable Pacte de solidarité syndicale nous engageant mutuellement à nous porter aide et assistance face aux menaces qui nous guettent.

Il faut enfin considérer qu'en cas de blocage ou de répression, nous ayons à entreprendre des actions d'envergure et coordonnées, y incluant le recours possible à la grève générale à la FTQ.

Il faut également tenir la garde haute, serrer la vigilance, et ne pas se laisser chloroformer par des promesses ronflantes de dialogue à sens unique. Pour le gouvernement, l'heure doit être à l'écoute, pas au discours.

La présente proposition d'actions pour l'hiver et le printemps 2004 a été élaborée lors de rencontres et de consultations avec les coordonnateurs et coordonnatrices des différents syndicats affiliés à la FTQ.

Nous vous présentons une série d'objectifs, chacun étant suivi d'une proposition d'actions possibles.

Objectifs

Objectif no. 1 :

Sensibiliser la population aux enjeux soulevés par les mesures Charest et démystifier le cap de la « réingénierie » comme projet porteur pour les citoyens et citoyennes du Québec. Sensibiliser la population à la convergence de nos intérêts communs dans la riposte à organiser. Souligner le rôle du mouvement syndical dans la lutte pour l'obtention de législations sociales et la nécessaire défense des droits syndicaux pour le bénéfice de l'ensemble de la population.

Action : Distribution large d'une publication décrivant les objectifs et les impacts des lois adoptées à la vapeur par le gouvernement sur les travailleurs et travailleuses ainsi que sur les personnes les plus vulnérables. Expliquer pourquoi la FTQ entend se battre contre ces mesures régressives.

Objectif no. 2 :

Préparer la mobilisation générale de nos membres en faisant descendre le débat dans les milieux de travail. Aller chercher un engagement de solidarité entre syndicats de la FTQ, et un soutien au plan de résistance de la FTQ.

Action : Inclure dans les cours de formation de base un créneau d'information sur les politiques anti-syndicales et anti-sociales du gouvernement Charest, en insistant sur le rôle moteur qu'auront à jouer les militants et militantes dans leur milieu de travail pour organiser la riposte aux effets de ces mesures.

Susciter sur toutes les tribunes syndicales la réflexion et le débat sur les moyens d'action à entreprendre pour manifester notre désaccord, la participation aux activités de riposte et de résistance, de même que sur la possibilité d'opérations d'envergure, sectorielles, locales, régionales ou nationales, pouvant aller jusqu'au déclenchement d'une grève générale à la FTQ. Se doter d'une structure de coordination et d'action efficace, prête à soutenir les actions de résistance.

Objectif no. 3 :

Maintenir la pression sur le gouvernement pour bien faire sentir notre ferme opposition à son plan de démantèlement. Maintenir une mobilisation continue de nos militants et militantes. Accroître la visibilité de l'insatisfaction généralisée qui s'est installé au Québec. Mener le débat sur la place publique et médiatique.

Actions : suivre et interpellier les ministres et députés dans leurs déplacements et apparitions publiques; chaque syndicat pourrait adopter un ministre ou un député et lui servir de comité d'accueil itinérant.

Rendre visite aux députés dans leurs bureaux de comté;

Faire sentir sa présence lors de conférences portant sur la sous-traitance, la privatisation, les partenariats privé-publics, etc.

Envisager des actions-choc à des moments cruciaux, comme par exemple le blocage des accès aux casinos, etc.

Objectif no. 4 :

Positionner la FTQ comme la « digue » au démantèlement du tissu social québécois et comme acteur incontournable du nécessaire « réalignement de cap » du gouvernement Charest. Se positionner en tête du mouvement de rogne contre les mesures Charest, y incluant les autres groupes victimes des mesures de réingénierie (veuves prestataires de rentes de conjoints décédés, par exemple). Souligner les effets néfastes de ces politiques sur le développement économique (alourdissement du champ du négociable, hausse du nombre de conflits, détérioration du climat social, sous-investissement de l'État dans le développement, instabilité des marchés et de la main d'œuvre, etc.) et en souligner les conséquences pour le secteur privé de l'économie

Actions : D'ici le 1^{er} mai, deux occasions se présentent pour marquer notre opposition aux mesures Charest :

- **Le 7 mars**, dans le cadre des activités de la Journée internationale des femmes (8 mars), activités et manifestations dans toutes les régions du Québec. Accent sur les effets de l'appauvrissement, de la sous-traitance, de la privatisation et du désengagement sur la condition des femmes au Québec. Faire ressortir les revendications communes au mouvement syndical et aux groupes de femmes.

- **Le 14 avril** : journée anniversaire de l'élection du gouvernement libéral. Célébration du premier anniversaire du règne libéral : délégation devant l'Assemblée nationale. Occasion de faire le bilan, mais aussi de démystifier le projet de démantèlement derrière les lois qui nous ont frappés. Il ne faut pas oublier non plus que plusieurs groupes de citoyens ont également été touchés de façon différente : exclusion dans les Conférences régionales des élus, hausse de tarifications et de taxation par désengagement et sous-investissement du gouvernement (impôts déguisés non progressifs selon le revenu), transport en commun, taxes foncières, taxe scolaire, surtaxe sur eau, hausse électricité sur la distribution, etc.).
Gestes de préparation et engagements pour faire de la manifestation du 1^{er} mai un événement significatif dans la mobilisation.

- Faire du **1^{er} mai** une grande manifestation nationale, syndicale et populaire. Faire campagne dans nos rangs pour une participation massive, visible et porteuse de messages, à la journée du 1^{er} mai. En faire une véritable démonstration (même si c'est un samedi) de notre capacité à rallier le membership de la FTQ autour de nos positions politiques sur la réingénierie.

* * * * *

Pacte de solidarité syndicale

Enfin, nous devons nous engager dans un Pacte de solidarité syndicale jamais encore conclu à cette échelle au Québec. Le PSS, c'est un engagement de tous et chacun à porter aide et assistance à l'un d'entre nous qui serait victime des mesures anti-syndicales du gouvernement Charest. On nous trouvera partout où un d'entre nous sera menacé ou touché.

La grande force du mouvement syndical a toujours été la solidarité que les travailleurs et travailleuses peuvent, et doivent, démontrer tant pour défendre leurs conditions de vie que pour réaliser des avancées sociales.

Il y a tout un fond de sagesse dans ce vieux slogan syndical toujours d'actualité : *Divisés, nous perdrons, unis, nous vaincrons* ». Notre force viendra de notre engagement avec les autres, envers les autres.

Plus personne ne devrait maintenant avoir à affronter seul les menaces qui s'annoncent. Notre force, c'est syndicat par syndicat qu'elle se construit, comme c'est brique par brique qu'on bâtit un mur inébranlable, capable de résister aux intempéries.

Cette force, nous l'avons tous dans notre cœur syndical.

Rappelons-nous...

Rappelons-nous, par exemple, le conflit chez SGT 2000, une grande compagnie de camionnage où l'employeur a tenté de contester la syndicalisation. Plusieurs affiliés de la FTQ ont engagé une campagne pour que leur propre employeur cesse de recourir aux services de SGT 2000. Des entreprises comme General Electric, Frigidaire Canada ou Foster ont suspendu leurs relations avec SGT. Le règlement du conflit a ainsi été accéléré. La même chose est arrivée à la compagnie de panneaux de gypse Westroc où les salariés ont dû déclencher une grève. Le refus catégorique de l'employeur de satisfaire leurs demandes a conduit à une campagne de boycott des produits Westroc sur les chantiers de construction. Les grévistes ont finalement eu gain de cause.

Rappelons-nous aussi des magnifiques gestes de solidarité de plusieurs syndicats de la FTQ pour soutenir les grévistes de la Louisiana Pacific, à Chambord, au Saguenay, qui ont ainsi pu « tenir une minute de plus » face à une multinationale américaine qui voulait imposer ici ses conditions de travail à la mode du « deep south » américain.

Rappelons-nous aussi des hommes et des femmes de Vidéotron que l'on voulait brader comme une vulgaire marchandise à écouler. Toute la FTQ s'est rangée derrière nos confrères et consœurs en lutte pour ramener Québecor à la raison.

Notre force : nos racines

Mais face au vent, un arbre n'est pas plus fort que ses racines. Et les racines de la FTQ, ce sont ses syndicats, ses conseils régionaux, ses militants et militantes, présents dans toutes les régions du Québec et plongeant dans des milliers de lieux de travail, usines, bureaux ou hôpitaux. C'est là que le débat doit être mené, que les actions doivent être décidées, que l'engagement doit être pris, dans toutes les racines auxquelles l'arbre de la FTQ puise sa force.

Avec des racines solides, nous pourrions faire face au vent de droite. C'est pour cela que l'engagement de tous et toutes à souscrire à un Pacte de solidarité syndicale constituera notre principale force collective pour agir et réagir selon les impératifs du moment, selon la vigueur des coups qui pourraient nous être portés.

Un Pacte de solidarité syndicale, c'est tout simplement un rappel de nos valeurs syndicales fondamentales : un tort fait à un est un tort fait à tous.

* * * * *

Pacte de solidarité syndicale

Résolution – type

Attendu les lois adoptées sous le bâillon en décembre dernier par le gouvernement Charest;

Attendu les conséquences de l'application de ces lois sur le droit à la syndicalisation, sur le libre choix syndical dans la santé, sur l'ouverture à une sous-traitance de *cheap labor*, sur des services publics de qualité à un coût abordable;

Attendu qu'un nombre important de nos membres ont déjà commencé à vivre au jour le jour ces conséquences dans leur milieu;

Attendu la volonté exprimée par ce gouvernement de maintenir le cap avec des politiques pour lesquelles il n'a pas reçu le mandat populaire;

Attendu la nécessité de resserrer les rangs et d'opposer aux politiques du gouvernement une solidarité agissante.

Il est résolu que :

Nous nous engageons par le présent Pacte de solidarité à tout mettre en œuvre pour appuyer ceux et celles d'entre nous qui seraient frappés par des mesures découlant des lois adoptées en décembre (contre la sous-traitance de *cheap labor* ou appui aux syndicats FTQ dans la santé, par exemple), et à participer à la coordination des activités de la FTQ, de ses syndicats et de ses conseils régionaux;

Nous nous engageons dans la mesure de nos moyens à soutenir les actions qui pourraient être initiées tant pour la défense de nos acquis en relations de travail que de nos acquis sociaux;

Nous nous engageons à mener dès maintenant le débat sur le principe d'une grève générale, qui pourrait être déclenchée dans le cas d'une attaque frontale contre l'ensemble ou une partie des membres de la FTQ, rendant nécessaire un recours de cette nature; un tel débat pourrait mener à la tenue d'un Conseil général ou même, à celle d'un Congrès extraordinaire;

Nous réitérons notre engagement à bâtir une société basée sur l'équité, la justice sociale, la redistribution de la richesse et le dialogue social.

* * * * *

Vers la grève générale ?

1.- Où allons-nous ?

Automne 2003. Face à l'annonce imminente de l'adoption sous bâillon d'une série de lois anti-syndicales et anti-sociales, la pression monte et la marmite saute. En quelques jours seulement, le mouvement syndical et d'importants secteurs de la population du Québec se mobilisent avec une rare intensité pour manifester leur opposition. Nos syndicats et conseils régionaux, plus particulièrement, réussissent à paralyser les activités portuaires du Québec, ainsi que quelques grandes routes d'importance stratégique pour la livraison de marchandises. Le gouvernement a néanmoins adopté ses projets de loi juste avant Noël.

Où en sommes-nous ? Un premier sondage d'opinion a révélé au début de janvier que le taux d'insatisfaction de la population québécoise vis-à-vis le gouvernement Charest atteignait 70 %. Un deuxième sondage d'opinion montrait que 69 % des Québécois estimaient que le gouvernement n'avait pas le mandat de ses politiques. Un tel mécontentement est loin d'être étranger à l'action syndicale de l'automne et nous pouvons dire que nous sommes bien engagés dans la «bataille de l'opinion publique». Le gouvernement Charest veut maintenant donner l'impression qu'il change en se montrant davantage à l'écoute de la population, mais nous devons rester sur nos gardes. Il continue d'affirmer que sur le fond, il poursuit les mêmes objectifs. Avec l'adoption de ses lois, il a pour ainsi dire mis la table; il s'agit maintenant pour lui de réaliser la grande réingénierie promise et de livrer le Québec à la déréglementation, à la privatisation et au désengagement de l'État.

*«...il faut garder le cap et nous arriverons à destination...
... dans la tête du gouvernement,
la destination est claire...
Le projet de notre parti est devenu
le projet de toute la population.»*

Jean Charest, 6 février 2004

Nous n'en sommes qu'à la première année du mandat gouvernemental et pour l'instant, cela lui permet, par exemple, de reporter certains projets ou de distribuer des miettes. L'enjeu est de taille et nous croyons qu'il faut prendre le temps nécessaire pour réfléchir et débattre de la question de la stratégie à suivre pour bloquer la route aux projets de démolition et de pillage du gouvernement conservateur de Jean Charest, en maintenant sur lui une pression continue, à l'aide d'un *plan de résistance* qui devra le faire reculer, au moyen, s'il le faut, de la grève générale.

Si nous devons opter pour la grève générale, ce n'est pas n'importe comment. Il faudra qu'elle soit bien organisée et surtout, qu'elle soit lancée au bon moment. Le présent document entend nourrir la réflexion et le débat pour que, le cas échéant,

nous soyons prêts au déclenchement d'une grève générale dans l'ensemble de nos milieux de travail et dans toutes les régions du Québec.

Sur un plan «pratico-pratique», cela veut dire :

- ❑ débattre de la question dans chacun de nos syndicats et sections locales;
- ❑ voter le principe de la grève générale;
- ❑ se doter d'une structure efficace permettant de l'organiser rapidement;
- ❑ la déclencher aussitôt que la situation le commandera, après la tenue d'un Conseil général et, s'il y a lieu, d'un Congrès spécial;
- ❑ rechercher une éventuelle concertation avec les autres centrales, syndicats et organisations sociales.

2.- La grève générale : un moyen exceptionnel

Pour amorcer la réflexion, il n'est pas inutile de rappeler, en quelques mots, que la grève générale, c'est la paralysie d'une vaste majorité d'activités économiques que nous aurons préalablement déterminées afin d'atteindre un ou des buts précis. Mais c'est aussi un mouvement à caractère politique, puisqu'il s'agit, somme toute, de faire reculer le gouvernement dans l'application de ses projets anti-syndicaux et anti-sociaux.

Le recours à la grève générale se pose donc, dans un contexte précis, comme un moyen exceptionnel d'atteindre des résultats, conformément à des objectifs que nous aurons ensemble définis. Trois mots clés ressortent de cette définition : les objectifs poursuivis, le moment approprié et l'atteinte de résultats.

Même si elle ne devait durer que 24 heures, la grève générale n'en constitue pas moins un moment qu'il convient de préparer minutieusement. Il importe d'en définir démocratiquement les objectifs et de mesurer le degré de notre détermination afin d'assurer les conditions d'une victoire des plus probables. Autrement dit, il faut tout faire pour éviter qu'un tel mouvement nous mène à l'abattoir ou à un cul-de-sac : nous en sortirions d'autant plus affaiblis.

Le contexte dans lequel est véhiculé le mot d'ordre de la grève générale constitue ainsi une question incontournable sur laquelle nous devons nous arrêter.

3.- Être prêts !

Depuis la fin des années 1970, l'offensive néo-libérale a réussi à infliger de dures défaites au mouvement syndical, partout dans le monde occidental : cela s'est traduit par la réduction du rôle de l'État, par la remise en cause et le démantèlement de services publics et par la négation de droits démocratiques fondamentaux (pensons à la multiplication d'injonctions contre le droit de grève, à la désyndicalisation dans la construction résidentielle ou encore aux décrets de prolongation de conventions collectives ou encore au déni du droit à la syndicalisation pour des groupes importants de travailleurs et travailleuses).

C'est dans le cadre de cette même offensive qu'il faut maintenant situer les projets du gouvernement Charest. Pour arriver à ses fins, ce dernier a du temps devant lui et nous ne pouvons l'ignorer. Il nous faut poser la question clairement : est-il possible d'organiser efficacement, maintenant, une grève générale qui agisse rapidement, qui reçoive l'appui de la population et qui rencontre notre objectif de contrecarrer des manœuvres qui mènent tout droit à l'anorexie sociale et à l'appauvrissement ?

Si, dès le lendemain des élections du 14 avril 2003, nous avions mis à l'ordre du jour la réflexion et le débat sur la question de la grève générale, nous aurions sans doute été prêts, l'automne venu, à déclencher la grève pour empêcher le gouvernement d'adopter ses odieux projets de lois. Faut-il maintenant s'en repentir ? Non, car le contexte ne s'y prêtait pas encore. Répétant jour après jour qu'il avait un mandat clair, le gouvernement a tardé tellement longtemps à faire connaître le contenu de ses lois iniques que nous avons été pris de court. Il a fallu un certain temps pour que la population elle-même se rende compte que le gouvernement Charest n'avait pas le mandat de ses politiques et que ceux et celles qui avaient voté pour lui n'avaient pas voté pour cela.

Mais nous en avons tiré une leçon et c'est la raison pour laquelle la FTQ initie cette réflexion de fond sur la grève générale car la riposte aux plans de Jean Charest doit être à leur mesure. Si nous jugeons que la grève générale est à l'ordre du jour, préparons-nous à l'organiser.

La grève générale est l'un des moyens auxquels nous pouvons être amenés à recourir pour soutenir la politique d'opposition active et persévérante que la FTQ met de l'avant face aux projets gouvernementaux. Ce moyen, que nous n'utiliserons sans doute pas demain matin, n'exclut pas le déclenchement de luttes locales ou sectorielles, de conflits partiels, de manifestations et de protestations de toutes sortes, d'adoption de *Pactes de solidarité*.

Se donner le temps nécessaire à un débat de fond capital est la première condition de la réussite de notre action.

4.- Une organisation sans faille

Parler de grève générale implique également que nous discutons d'organisation physique, matérielle et financière. Il faut aussi discuter de stratégie : qui fait quoi, quand et comment ? Que visons-nous ? Bloquer d'abord et avant tout les activités économiques ? et si oui, lesquelles ? les activités gouvernementales ? les services publics ? assurer nous-mêmes les services que nous jugeons essentiels ? Comment agir pour se gagner une opinion publique favorable ?

Pour mener à bien cette stratégie, il faudra se donner une organisation sans faille. Partout, dans chaque milieu et secteur de travail, il s'agira de se doter d'une structure de coordination et d'action efficace, aux niveaux local, régional et national. Et surtout, il faudra organiser un débat véritable à la base. S'il appartient aux directions syndicales de lancer le mot d'ordre du déclenchement de la grève générale, elles devront, en retour, s'assurer de l'adhésion claire et large des syndicats locaux et de leurs membres. C'est là une condition sine qua non de la réussite.

5.- Des écueils à prévoir

Notre histoire est riche d'enseignement, et nous savons tous que patronat et gouvernements — même ceux déclarant avoir un préjugé favorable aux travailleurs et travailleuses — ne nous ont jamais laissé monter aux barricades sans recourir à une série de mesures répressives : lois forçant le retour au travail, amendes prohibitives, atteintes à l'ancienneté, injonctions à répétition, poursuites de toutes natures, recours collectifs, pertes de droits, etc. Les décisions que nous aurons à prendre devront l'être à la lumière du caractère illégal de la grève générale et de l'ensemble des écueils qui nous menaceront.

Le chemin parcouru entre la décision de déclencher une grève générale et son déclenchement proprement dit n'est pas en soi un mouvement «ordonné» même si on le voudrait bien; des situations éclatées ou des dérapages peuvent surgir à tout moment. Le gouvernement et le patronat tenteront par tous les moyens de renverser la vapeur et le rapport de forces, de semer la confusion parmi la population et de jeter la division parmi nos membres : par exemple, en amadouant les travailleurs et les travailleuses de certains secteurs, en concédant ça et là, en accordant des mesures partielles, etc.

Nous devons donc nous préparer à toutes les éventualités et en toute connaissance de cause.

6.- L'enjeu est de taille

Comme nous l'avons dit lors du Conseil général de novembre 2003, le débat et la mobilisation actuelle contre les plans du gouvernement Charest dépassent le cadre des seules relations de travail et l'enjeu est de taille. En effet, c'est de toute notre société dont il s'agit : ses valeurs, son avenir, la qualité de ses services, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes.

La réussite de la société, nous disait le programme du PLQ, se mesurera à la réussite de ses citoyens, de ses artistes, de ses entrepreneurs, de ses enseignants, de ses médecins, etc. Du même souffle, il décriait le rôle essentiel que joue l'État au Québec en le caricaturant ainsi :

«Le 20^e siècle a été celui de l'essor des sociétés et des gouvernements. Le 21^e sera celui de l'épanouissement des personnes. (...) L'État tentaculaire et obèse qui se substitue à l'entreprise, aux banques, à l'initiative individuelle, c'est terminé.»

Et comme nous l'écrivions nous-mêmes dans la plate-forme électorale de la FTQ :

«Au-delà de la réussite individuelle, le succès d'une société se mesure aussi à sa réussite collective. Sans État qui veille au grain, sans mesures qui garantissent l'égalité des chances, c'est le règne de la loi de la jungle et du plus fort qui s'installe, l'arbitraire, le favoritisme et l'injustice.»

Allant à l'encontre même des valeurs libérales définies par Claude Ryan, le gouvernement Charest poursuit un seul objectif : celui de faire du Québec le Québec des mieux nantis et des favorisés, notamment par sa réingénierie, synonyme de démantèlement, de désengagement, de privatisation. En décembre dernier, il a posé les premiers gestes législatifs dans cette voie, en adoptant unilatéralement des projets de lois visant à lever les obstacles qu'il était susceptible de rencontrer sur son chemin.

Les valeurs libérales...

«C'est notamment, être ouvert aux valeurs de changement et de progrès; mettre au premier rang les valeurs de liberté, de justice et de démocratie; être acquis à la discussion publique des enjeux et à la transparence de l'administration de la chose publique.»

Claude Ryan, 2002

Aujourd'hui, il persiste et signe : «Le projet de notre parti est devenu le projet de toute la population.», a-t-il eu l'audace d'affirmer le 6 février dernier.

À notre tour de nous donner les moyens de lui barrer la route. Donnons-nous un plan de résistance, dotons-nous d'une politique d'opposition active et persévérante, approfondissons notre réflexion sur les moyens d'action.